Image not found or type unknown

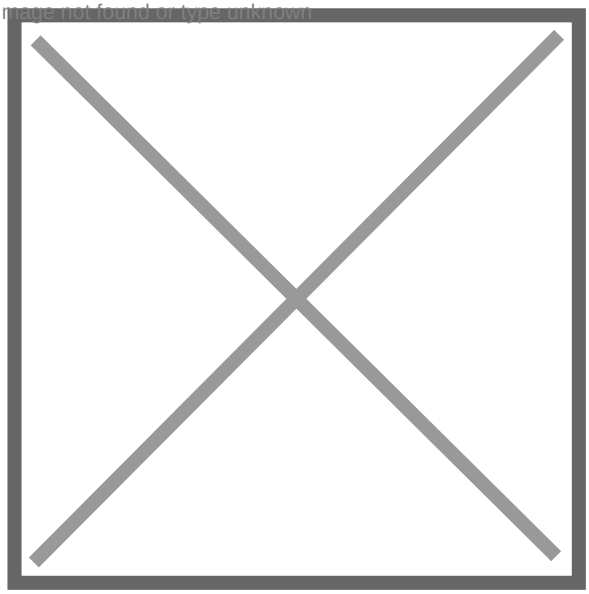

Demande de renseignement sur un mariage franco-tunisien

Par **angebleu**, le **05/12/2007** à **21:51**

Bonjour,je vous écrit parce que je suis française et que je veux me marier avec un tunisien qui est malheureusement sans papiers.Il a un visa italien et cela fait 4 ans que je le connaît.Et quand je demande pour le mariage il dit comme quoi il faut qu'il rentre obligatoirement en tunisie,parce que la loi a changée.Il faut qu'il reste au moins 6 mois là bas et moi je ne veux pas qu'il rentre.que doit je faire ?Je vous remercie d'avance pour vôtre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés